

## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 10 avril 2025

n° 061-25 C

RS - Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement - Remplacement du représentant Objet: de la commune d'Aillon-le-Vieux

· date de convocation le 04 avril 2025 • nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix avril à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Cassin, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 54

Aillon-le-Jeune Pascal Ginollin

Aillon-le-Vieux

Arith Cécile Trahand

Barberaz Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard

Christophe Pierreton Barby Bassens Martine Lambert Bellecombe-en-Bauges Eric Delhommeau Challes-les-Eaux Josette Rémy

Chambéry Jimmy Bâabâa - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz

Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod -Christelle Favetta-Sieyes - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet -

Thierry Repentin - Farid Rezzak - Philippe Vuillermet

Corinne Charles - Franck Morat Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Hervé Ferroud-Plattet Ecole Jacob-Bellecombette **Brigitte Bochaton** Pierre Duperier Jarsy La Compôte

La Motte-en-Bauges Damien Regairaz

La Motte-Servolex Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Céline Vernaz

La Ravoire Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda

La Thuile Jean-François Poitou Le Châtelard Vincent Boulnois Le Noyer Philippe Gamen Les Déserts Sandra Ferrari Lescheraines

Jean-Maurice Venturini Montagnole

**Puygros** 

Saint-Alban-Leysse Michel Dyen Saint-Baldoph Valentin Hachet Saint-Cassin Jocelyne Gougou Saint-François de Sales Maryse Fabre Saint-Jean-d'Arvey Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Marcel Ferrari Saint-Sulpice Sainte-Reine Sonnaz **Daniel Rochaix** Thoiry Thierry Tournier Vérel-Pragondran Jean-Pierre Coendoz Corine Wolff

conseillers excusés représentés par un suppléant : 1

· conseillers excusés ayant donné pouvoir : 16

de Marie Bénévise à Cécile Trahand - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Aloïs Chassot à Philippe Cordier - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Sabrina Haerinck à Arthur Boix-Neveu - de James Hallay à Josette Rémy - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro de Pascal Mithieux à Luc Berthoud - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Benoît Perrotton à Alain Gaget - de Sara Rotelli à Florence Bourgeois - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alain Thieffenat à Martine Lambert - de Alexandra Turnar à Michel Dven

· conseillers excusés : 12

Anne-Marie Barouti - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Max Joly - Laïla Karoui - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Vincent Miguet - Marine Mithieux -Claire Plateaux - Walter Sartori - Alain Saurel

## **GRAND CHAMBÉRY**

106 allée des Blachères - CS 82618 - 73026 Chambéry cedex 04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :

- à compter de leur publication lorsque les décisions sont règlementaires,
  à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

## Conseil communautaire du 10 avril 2025

délibération n° 061-25 C

objet RS - Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement - Remplacement du représentant de la commune d'Aillon-le-Vieux

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que les membres du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement sont désignés par le Conseil communautaire. Il est mis fin à leur mandat dans les mêmes formes.

Hervé Fay, représentant de la commune d'Aillon-le-Vieux désigné par délibération n° 122-24 C du Conseil communautaire du 4 juillet 2024, a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal.

Il est proposé de le remplacer par Thierry Magniez.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu les statuts fondateurs des régies de l'eau et de l'assainissement,

**Vu** la délibération n° 122-24 C du Conseil communautaire du 4 juillet 2024 désignant Hervé Fay comme représentant de la commune d'Aillon-le-Vieux au conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : de prendre acte de la démission d'Hervé Fay,

**Article 2 : de désigner** Thierry Magniez pour représenter la commune d'Aillon-le-Vieux au conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement.

le président, Thierry Repentin



## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte : 061-25 C

Objet de l'acte : RS - Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de

l'assainissement - Remplacement du représentant de la

commune d'Aillon-le-Vieux

Classification Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de representants 4

- Représentants des EPCI

Date de l'acte : 10 avril 2025

Annexe(s):

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20250410-lmc1H33483H1-DE

Identifiant unique de l'acte : Imc1H33483H1

Date de transmission en Préfecture : 14 avril 2025

Date de réception en Préfecture : 14 avril 2025

Date de publication sur le site internet: lundi 14 avril 2025